



COMMERCE DE GROS
ET INTERNATIONAL

**SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI**

**VOTRE NEWSLETTER
POUR L'EMPLOI
ET LA FORMATION**

Suivez-nous :



À LA UNE

OCTOBRE 2015

MONESPACE ÉVOLUE POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES !

Avec [monEspace](#), vous pouvez effectuer toutes vos démarches de formation à distance et sans perdre de temps : saisie et suivi des demandes de prise en charge, transmission des pièces nécessaires à vos remboursements, inscription aux Formations clés en main... En cette rentrée, votre portail en ligne sécurisé évolue : **découvrez un nouvel espace plus intuitif, plus rapide et plus pratique pour piloter votre plan de formation et échanger avec Intergros.**

EN SAVOIR +

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)



Le CPF se met en place

10 mois après le lancement du compte personnel de formation (CPF), les 1^{ères} formations sont financées par Intergros (400), dont les trois quarts visent à préparer aux tests linguistiques, TOEIC et BULATS.

Pour connaître la liste des formations éligibles au CPF dans votre branche, une

seule adresse : www.moncompteformation.gouv.fr, rubrique « Recherche de formations éligibles »

... avec des critères de financement assouplis

Sur décision de son Conseil d'administration, Intergros abondera **jusqu'au 31 décembre 2015** les formations réalisées dans le cadre du CPF. A la clé, la possibilité pour les bénéficiaires de suivre une formation d'une durée supérieure au nombre d'heures inscrites sur leur compte formation.

Une mesure exceptionnelle, valable pour tout dossier déposé auprès des services Intergros et engagé d'ici la fin de l'année.

En savoir plus ? Consultez les [modalités de prise en charge du CPF](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

EN SAVOIR +

SOLUTIONS FINANCEMENT INTERGROS

? LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Nombre de salariés formés (+3,9%), volume d'heures de formation financées (+10%)... : les chiffres clés de l'activité Intergros 2014 sont en ligne

→ Intergros met à votre disposition un guide pratique pour conseiller, guider et informer vos salariés sur leur évolution professionnelle.

→ Avec le contrat de professionnalisation « nouvelle carrière », embauchez un salarié expérimenté - demandeur d'emploi âgé de 50 ans et plus - et bénéficiez de financements renforcés pour toute formation ou parcours VAE réalisé.

ACCOMPAGNEMENT RH GRATUIT JUSQU'AU 31.12.2015



Intergros vous propose un **accompagnement RH gratuit*** avec un consultant RH sélectionné pour son expertise et sa connaissance de votre secteur d'activité.

D'une durée de 1 à 4 jours, cet accompagnement peut servir à préparer la mise en place des **entretiens**

AGENDA

DEMANDE DE FINANCEMENT

C'est le moment de solliciter auprès d'Intergros le financement des formations organisées en 2015. En ligne sur [monEspace](#), c'est plus rapide !

EN SAVOIR +

professionnels devenus obligatoires, à articuler le CPF avec votre plan de formation 2016 mais aussi lors de la création d'outils RH sur mesure tels que les **fiches de poste** ou un **livret d'accueil**.

**Offre valable jusqu'au 31.12.2015 et réservée aux entreprises de moins de 250 salariés.*

En savoir plus ? [Contactez maintenant votre conseiller formation.](#)

EN SAVOIR +

EN PRATIQUE



FOAD : comment bénéficier des financements d'Intergros ?

La loi du 5 mars 2014 reconnaît la Formation ouverte et à distance (FOAD) comme une modalité pédagogique à part entière et en définit les nouvelles règles. Consultez les modalités qui encadrent le financement de la FOAD.

EN SAVOIR +



LA PRESSE EN PARLE

JUILLET 2015 - BBI

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION : COMMENT ACCOMPAGNER LES SALARIÉS DÉSIREUX DE DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES ?

Mesure phare de la réforme de la formation professionnelle, le Compte Personnel de Formation (CPF) remplace le Droit Individuel à la Formation (DIF) depuis le 1er janvier 2015. Ce nouveau dispositif permet à chaque personne, salarié ou demandeur d'emploi, de gérer son compte de formation et de le mobiliser tout au long de sa vie professionnelle pour se former ou engager une démarche de VAE.

EN SAVOIR +

CONTACT



Accédez à **monEspace**, votre espace sécurisé pour effectuer et suivre toutes vos demandes et contacter directement votre interlocuteur.

E-SOLUTIONS

Intergros | Pro RH | Formations clés en main | Formations négociées | mon Espace | VAE | always employ

INTERGROS | 12 avenue André-Marie Ampère – CS 60087 – 77447 Mame-la-Vallée Cedex 2

Rédaction : Cabinet Boumendil et consultants

Si vous souhaitez vous désabonner et ne plus recevoir de message électronique de notre part, veuillez utiliser [ce lien](#)

Vous recevez cette information parce que vous êtes adhérent Intergros ou un acteur partenaire d'Intergros dans le domaine de l'emploi et de la formation.